

L'édito

Voici la première Feuille Alternée depuis les élections de mars 2020, la dixième déjà.

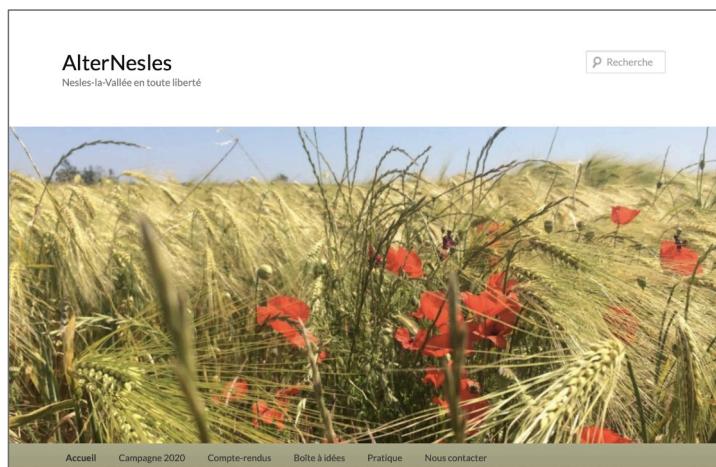
Dans un contexte de forte abstention en raison de la crise sanitaire (seul un électeur sur deux s'est déplacé pour voter dans notre commune), nous avons très légèrement amélioré notre score de 2014, soit un peu plus de 28% des voix. Nous avons donc maintenu la présence de deux conseillers sur dix-neuf au sein de l'équipe municipale. Ces deux conseillers AlterNesles sont Laure Lebourcq et Marc Ropert.

Après une mise au point concernant le dernier tract de campagne de la liste « Nesles avec vous » lors du premier conseil municipal (disponible sur le site alternesles.eu), nous nous sommes résolument et loyalement engagés dans l'action communale en nous appuyant sur les nombreux points de convergence des programmes de campagne en matière de mobilité, de jeunesse, d'environnement, ou de vie économique et culturelle. Aussi pour en témoigner immédiatement et concrètement, nous avons voté en faveur du budget 2020, même si notre conception de la gestion communale diffère de celle de l'équipe en place.

De même, c'est avec un état d'esprit constructif que nous avons investi plusieurs commissions auxquelles nous prenons toute notre part. Laure Lebourcq siège à celles dédiées à la jeunesse, à la scolarité et à l'environnement, Marc Ropert à celles des finances, de la mobilité et de la vie économique.

Conscient qu'à deux nous ne pouvions pas couvrir l'ensemble des commissions mises en place et constatant que de nombreux membres externes, installés par la liste majoritaire, y participaient déjà, nous avons demandé au maire d'ouvrir ces instances consultatives à quelques membres de l'association AlterNesles. Cela permettrait d'élargir les points de vue et les propositions débattues lors des réunions, et de multiplier les forces d'action impliquées dans la vie du village. Nous attendons sa réponse avec confiance au regard de son visible dynamisme et de sa volonté d'ouverture affichée en début de mandat.

Enfin, la crise sanitaire nous contraint toujours... et nous oblige à reporter temporairement les réunions publiques que nous avions envisagées. Mais nous vous proposons de continuer à échanger avec vous, via l'adresse mail suivante : contact@alternesles.eu, ou sur le site web <https://alternesles.eu>



AlterNesles
Nesles-la-Vallée en toute liberté

Recherche

Accueil Campagne 2020 Compte-rendus Boîte à idées Pratique Nous contacter

Les conseillers municipaux AlterNesles

www.alternesles.eu

UNE CONCERTATION INNOVANTE POUR LA RÉVISION DE LA CHARTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU VEXIN

Le Parc Naturel du Vexin (PNR) dont fait partie Nesles a lancé une concertation auprès des habitants, décideurs économiques et associatifs dans cadre du renouvellement de sa charte. La charte du PNR doit définir une vision et des actions à mettre en œuvre sur le territoire pour les 20 prochaines années.

Pour cet exercice, suspendu au printemps 2020 pour cause de pandémie, le PNR propose des ateliers thématiques depuis début octobre, d'abord à la Maison du Parc, puis à distance à l'aide d'outils numériques particulièrement efficaces. Les thèmes traités prennent en compte les résultats du diagnostic (1) et de l'évaluation finale (2) de la charte sur la période précédente 2008-2019.

Les thèmes des rencontres-ateliers abordés avec le public dans le cadre d'une réflexion globale avec les élus, personnel technique et scientifique du PNR :

- Comment mieux se nourrir et consommer ?
- Comment se loger ?
- Quel environnement laisser à nos enfants ?
- Comment se déplacer ?
- Pourquoi et comment s'impliquer sur le territoire ?
- Comment se distraire et se cultiver ?
- Comment vivre et travailler au quotidien ?
- Comment préserver notre cadre de vie et notre santé ?

Et ce, à l'horizon 2040.

Les enjeux qui sous-tendent ces thématiques bien au-delà du territoire, demeurent, plus que jamais la réduction des émissions de CO₂, la protection/restauration des espaces naturels et de la biodiversité, la préservation de la ressource en eau, l'action sur l'énergie et les transports.

Cette réflexion offre aux habitants du Vexin, attachés à leur territoire, la possibilité de proposer des actions sur le temps long. Le PNR prend l'engagement de les porter auprès des élus du Parc, de les valider techniquement et de les inscrire dans la Charte pour mise en œuvre.

Ce que l'on peut souhaiter, pour un PNR plus proche de nous, c'est l'implantation d'un relais de la Maison du Parc, du côté de notre communauté de communes Sausseron-Impressionnistes.

Chiffres-clés :

- 98 communes (107 après extension à 9 communes des Yvelines)
- 71 000 hectares, dont 54 000 ha dans le VO, soit 43% de la surface du département
- 104 000 habitants (129 000 après extension)
- 75 % des actifs travaillent à l'extérieur du Parc

Les documents sont consultables ici :

(1) www.pnr-vexin-francais.fr/fichier/pnr_document/714/document_fichier_fr_diagnosticpr.pnrvf.pdf

(2) www.pnr-vexin-francais.fr/fichier/pnr_document/712/document_fichier_fr_evaluation_charte_pnrvf.pdf

Gérard Gonczaruk

NOS DÉPENSES DE CAMPAGNE ÉLECTORALE

Dans un souci de transparence, l'équipe d'AlterNesles souhaite vous rendre compte de l'utilisation de l'argent public pour sa campagne électorale (les frais engagés par les personnes de la liste sont en effet remboursés pour partie par l'état).

Nous avons réalisé 2 réunions publiques dans la "petite salle" du foyer rural, proposée à titre gracieux, ce dont nous les remercions. Les boissons et collations qui clôturaient ces réunions ont été achetées sur nos deniers personnels.

Les dépenses remboursables effectuées par AlterNesles correspondent ainsi à des frais obligatoires d'impression :

- 2 affiches couleur au format A1,
- 2 affiches couleur au format A3,
- 1 200 exemplaires de notre profession de foi format A3 couleur recto-verso,
- 2 000 bulletins de vote format A5 recto noir.

Soit un montant total de 475,20 € TTC acquitté par Marc Ropert, équitablement réparti et remboursé par les candidats de la liste.

Sébastien Charlemagne, trésorier